

CareBag

Une solution sûre pour le recyclage

Rappel des airbags défectueux

 HUBENCY

Recycler · Valoriser · Préserver



www.hubency.com



Rappel massif des airbags TAKATA

Quelles obligations et contraintes pour leur recyclage ?

L'entreprise Takata, qui a fait faillite en 2018 à la suite du rappel massif de ses airbags, continue de faire parler d'elle. De nombreux véhicules en circulation sont encore équipés d'airbags conçus par l'ancienne firme nipponne. Ils doivent être remplacés, puis suivre une phase de recyclage.

Aujourd'hui, concessionnaires et constructeurs automobiles sont soumis à deux obligations :

- prendre à leur charge le remplacement de ces airbags défectueux en privilégiant la valorisation matière au détriment de l'incinération ;
- en assurer le recyclage.



LE CHIFFRE

100 000 000

Plusieurs grandes marques automobiles sont concernées par ces rappels à travers le monde, avec plus de 100 millions d'airbags installés par l'ancien manufacturier nippon.



Rappel massif des airbags TAKATA



Pourquoi les recycler ?

Ce type d'airbags présente des anomalies majeures. Il peut entraîner des dysfonctionnements ou des explosions au déploiement, avec un risque important de projections de fragments métalliques sur le conducteur ou sur les passagers.

Les constructeurs déploient donc des campagnes de rappel massives pour recycler tous les airbags Takata, déployés ou non.

Objectifs :

- éliminer ces airbags dans les meilleures conditions ;
- éviter de les retrouver à la revente sur des marchés parallèles.

Pour cela, les professionnels de l'automobile doivent passer par une filière de recyclage très encadrée qui assure le respect de l'environnement et une traçabilité totale pour garantir une destruction effective.



Quels risques pour le secteur automobile ?

Question d'image mais pas seulement. Les constructeurs automobiles se sont engagés dans un gigantesque rappel des airbags Takata pour éviter des incidents qui mettraient à mal leur crédibilité aux yeux des conducteurs.

Pourquoi ?

En cas d'accident, leur responsabilité pourrait être engagée, entraînant des procédures judiciaires longues et coûteuses.



Que dit la loi en matière de recyclage des airbags ?

Une fois démontés, les airbags doivent subir un traitement spécifique pour un recyclage qui les rend inoffensifs pour l'environnement.

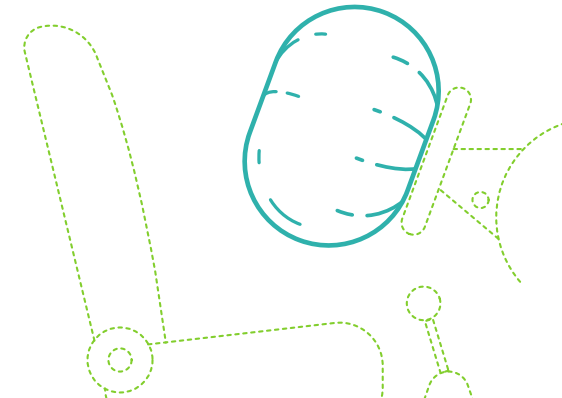
En France, la réglementation prévoit un démantèlement très encadré, avec une collecte et un recyclage en toute sécurité.

Objectif :

Séparer et trier les éléments dangereux pour être ensuite revalorisés. Avec à la clé un certificat de destruction et un bordereau de suivi des déchets qui garantissent la traçabilité de l'airbag confié à l'entreprise de recyclage.

LE NITRATE D'AMMONIUM

Le nitrate d'ammonium sert à gonfler le sac en cas d'accident dans les airbags fabriqués par Takata. Mais la chaleur et l'humidité peuvent entraîner une réaction chimique et déclencher l'airbag de manière intempestive.



Comment se déroule le processus de recyclage des airbags ?

Notre savoir-faire

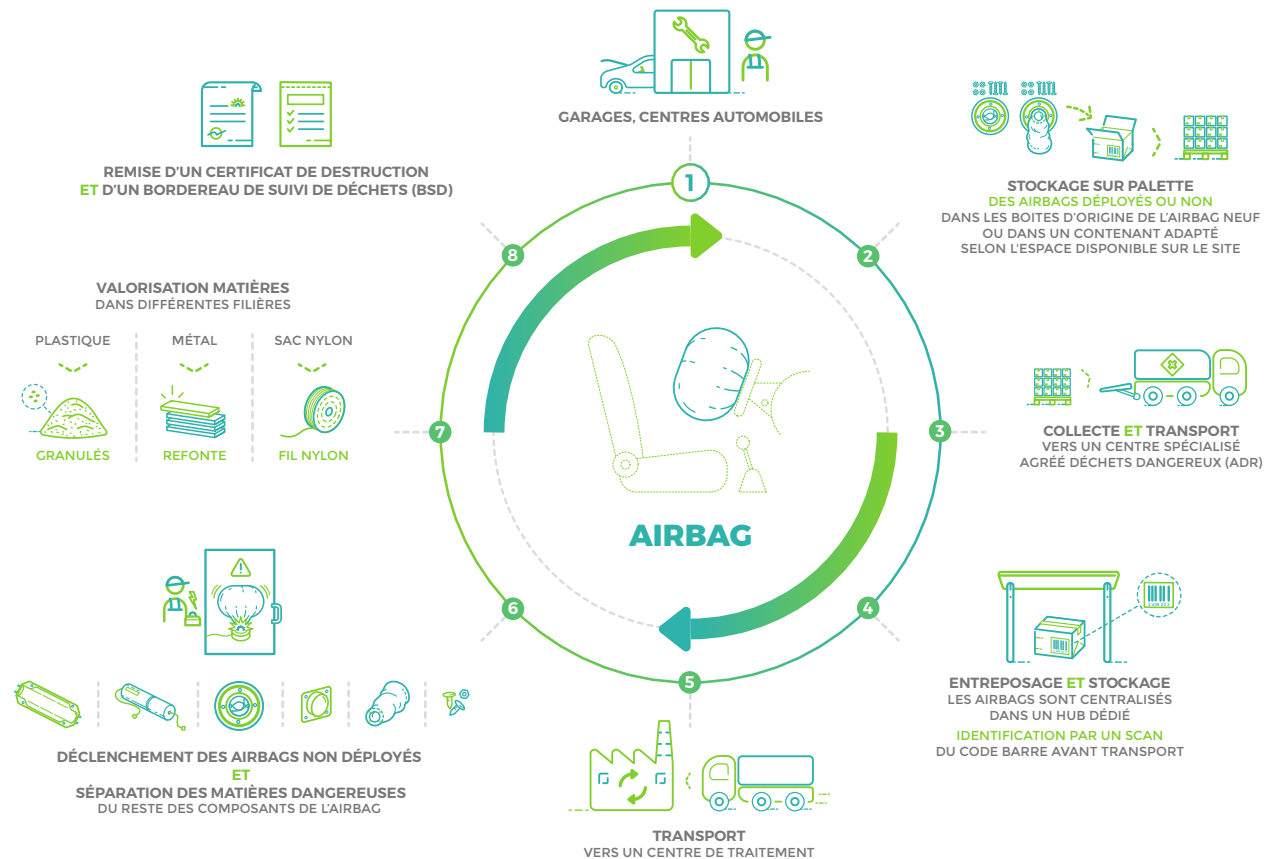
Hubency dispose d'une solution clé en main pour recycler les airbags en toute sécurité.

Le processus de recyclage CareBag proposé par Hubency s'adapte totalement aux contraintes liées au recyclage de vos airbags rappelés.

Notre solution permet de :

- collecter directement auprès des concessionnaires les airbags défectueux ;
- traiter 100 % des airbags rappelés ;
- éliminer les déchets dangereux dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur ;
- récupérer les matières recyclables ;
- fournir le certificat de destruction ;
- fournir et mettre à jour le bon de suivi de déchets.

LE CYCLE DE VALORISATION DES AIRBAGS



Pourquoi choisir la solution d'Hubency ?

CareBag

notre offre de recyclage des airbags rappelés

vous apporte toutes les garanties pour une prise en charge de A à Z. Nous mettons à votre disposition différents outils de suivi et un accompagnement personnalisé.



CareBag : UN PROGRAMME COMPLET DE GESTION

Vos airbags rappelés (déployés ou non), sont pris en charge de la destruction au recyclage de l'ensemble des composants.



UNE PLATEFORME EN LIGNE POUR :

- **gérer** votre compte ;
- **réaliser** vos demandes de collecte ;
- **accéder** à vos statistiques (tonnage, volume de déchets lié aux airbags recyclés...) ;
- **consulter et télécharger** vos registres des déchets ainsi que l'ensemble des documents administratifs liés à vos commandes.

LES + HUBENCY



LA COLLECTE GROUPÉE

Pour **réduire votre empreinte carbone** et minimiser les frais de déplacement, Hubency offre une procédure optimisée pour la collecte, le transport et le traitement.

Exemple : nous proposons des collectes groupées de vos airbags à recycler.



UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Un(e) **chargé(e) de compte** sera votre interlocuteur tout au long du processus de recyclage. Il traitera l'ensemble de vos demandes concernant la gestion de vos airbags.

ILS NOUS FONT CONFIANCE



castorama

GRUPE
BEAUMANOIR

TRUFFAUT

Conforama



CareBag Une solution sûre
pour le recyclage



HUBENCY

www.hubency.com • tél. : +33 1 49 90 10 00

Hubency · Le Rimbaud, Hall A · 22, Avenue des Nations · CS 40063 Villepinte 95926 Goussainville Cedex